



Réunion Publique

MES DÉCHETS, JE LES EMPORTE, JE LES TRIE

Face aux coûts de collecte et de traitement des déchets, la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo se mobilise. A ce titre, l'Agglo met en place sur les communes un mode de collecte des ordures ménagères en faveur de conteneurs semi-enterrés. Dans le même temps, elle accroît le nombre de conteneurs de tri et renouvelle le parc existant afin de faciliter ce geste. Afin de vous présenter plus précisément ce projet, la commune organise **une réunion publique**, en présence des services de l'Agglo.

**Cette réunion se tiendra :
Jeudi 16 septembre à 20h00
Salle des fêtes de Châteaudouble**

Des informations sont d'ores et déjà à votre disposition sur le site internet de l'Agglo, www.valenceromansagglo.fr - rubrique gestion des déchets



Travaux d'installation

Des travaux d'installation de nouveaux conteneurs à ordures ménagères ainsi que le renouvellement des conteneurs de tri sont prévus sur notre commune courant octobre/novembre 2021.

Vous devrez alors utiliser ces nouveaux conteneurs.

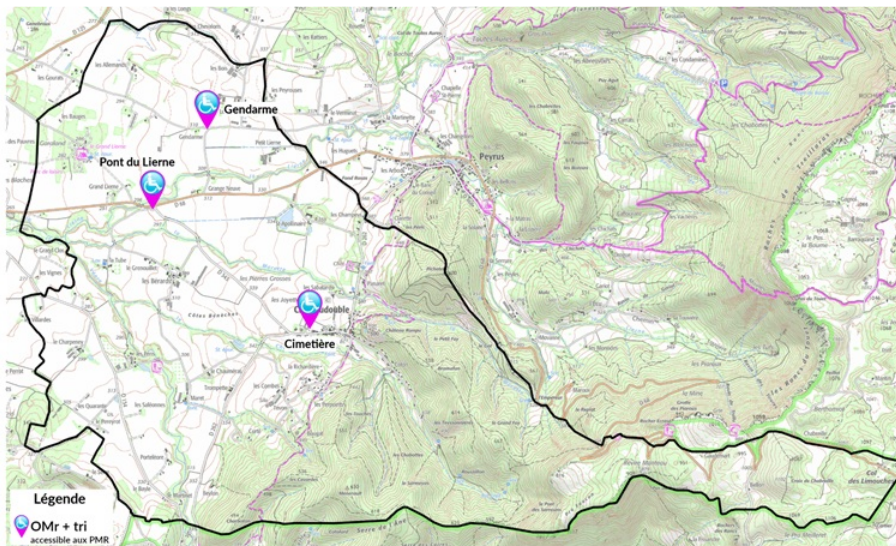
A leur ouverture, les bacs de regroupement seront retirés par les services de l'Agglo. Les bacs individuels ne seront plus collectés, ils devront être remisés par leur propriétaire.

Attention, les nouveaux conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères ne pourront accueillir que des sacs d'un volume maximum de 50 litres.

Vous retrouverez toutes les informations relatives à la gestion des déchets sur le site internet de l'Agglo, www.valenceromansagglo.fr - rubrique gestion des déchets.

Présentation du Projet

Carte d'implantation des conteneurs



Les coûts liés aux activités de collecte et de traitement des déchets ne cessent d'augmenter. Voilà pourquoi l'Agglo travaille à l'optimisation de son service de collecte dans un souci de maîtrise de la dépense publique.

Dans ce contexte, l'Agglo met en place pour les communes de moins de 10 000 habitants un changement de mode de collecte des ordures ménagères. Concrètement, l'ensemble des bacs de regroupement et des bacs individuels sont remplacés par des conteneurs semi-enterrés. Quant au tri, une double action est prévue avec la densification du nombre de conteneurs et le renouvellement à neuf de l'ensemble du parc.

Ainsi, depuis 2018, plus de 400 conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et près de 700 conteneurs aériens pour le tri ont déjà été installés sur les 24 communes qui ont bénéficié de ce dispositif.

Concrètement, ce qui va changer sur Châteaudouble

La collecte des ordures ménagères se fera exclusivement en apport volontaire via des conteneurs semi-enterrés de 5 m³. Vous devrez déposer vos sacs d'ordures ménagères directement dans ces conteneurs, répartis sur la commune :

- Parking du cimetière
- Pont du Lierne
- Quartier Gendarme

Attention, ces équipements ne peuvent accueillir que des sacs d'un volume maximum de 50 litres.

Ces points d'apport volontaire seront également équipés de conteneurs de tri. Le nombre de conteneurs de tri sera augmenté sur 2 sites de la commune. Une adaptation va être faite sur les anciens conteneurs à ordures ménagères pour pouvoir accueillir le tri. Tous les points de tri seront équipés au minimum d'un conteneur semi-enterré par flux de tri, à savoir :

- Emballages et papiers ;
- Bouteilles, pots et bocaux en verre.

Tous les points de la commune seront accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Date de mise en œuvre

Courant novembre 2021, les nouveaux conteneurs à ordures ménagères seront mis en service, les bacs de regroupement seront retirés par l'Agglo et la collecte des bacs en porte-à-porte prendra fin. Les bacs individuels seront remisés par leur propriétaire.

Venez nombreux !

Commune de Châteaudouble
1 place de la fontaine
26120 Châteaudouble
04 75 59 81 09
mairie.chateaudouble@wanadoo.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur commune de Châteaudouble.

[Se désinscrire](#)



